|  |
| --- |
| **Exemple de contrat de progrès** |
| Société xxx  3, rue de la Progression  75012 PARIS  Tél. : 01 42 00 00 00  Contrat de progrès  Paris, le 12 mars 2010  L’objectif de ce contrat est, pour la Direction, d’aider Monsieur XXX à régler les problèmes rencontrés dans le cadre professionnel et ainsi lui permettre d’exercer son emploi dans les meilleures conditions.  **La situation**  [Description précise (voire chiffrée) des problèmes rencontrés avec le salarié et des faits qui ont conduit à la rédaction de ce contrat.]  Il est convenu avec Monsieur XXX de s’engager dans une démarche de progrès et de confiance pour sortir de cette situation qui pourrait être ressentie comme un échec par lui et son manager.  **Les objectifs**  [Énoncé des objectifs chiffrés avec des échéances claires. Il est en effet important que le salarié les comprenne et se les approprie pour qu’ils soient atteints.]  **La planification**  Les actions mises en place (formation ou tutorat) doivent être planifiées et contrôlées de façon hebdomadaire ou mensuelle à la date fixée par le contrat.  Pour permettre à Monsieur XXX d’atteindre les axes de progrès fixés ci-dessus, son manager, Madame YYY, lui apportera son soutien en termes d’encadrement de son activité et lui réservera le temps nécessaire comme planifié ci-dessus pour l’atteinte de son objectif.  L’ensemble des éléments de ce contrat de progrès est valable, pour la durée de présence de Monsieur XXX au sein de l’entreprise, et peut être remis en cause à tout moment si les engagements pris ne sont pas respectés. Une suite disciplinaire pourrait éventuellement être envisagée en cas de manquement à ses obligations professionnelles.  Madame YYY Monsieur XXX  Le Directeur |